

Projet FONABES



Compte rendu de mission à Bamako du 16 au 20 mai 2018
Pierre Montagne, chef de projet

Table des matières

1. Introduction	2
2. Aspects contractuels	2
3. Composante 1	3
3.1 Comités de pilotage national	3
4. Composante 2 : Elaboration des PAGS/PSG, validation et mise en œuvre	3
4.1 Elaboration et dépôt dans les villages des versions simplifiées des PAGS	3
4.2 Diffusion des informations	3
4.3 Suivi de la réunion des acteurs (7 et 8 mars 2018)	3
4.31 Formation des acteurs à la mise en œuvre des PAGS/PSG	5
5. Composante 3 : Contrôle forestier et fiscalité décentralisés	5
5.1 Composante 3a : SCS & CFD	5
5.2 Composante 3b : Harmonisation des politiques forestières	5
6. Composante 5	5
 <i>Annexe 1 : Programme mission du responsable BDD 3 pays et du chef de projet 13 (16) au 20 mai 2018</i>	6

UCC	:	Mali
Rédacteurs	:	Pierre Montagne, Adama Coulibaly
Date	:	Du 13 au 16 mai 2018
Lieu	:	Bamako et Bougouni
Objet	:	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre agents SIFOR • Rencontre DNEF : suivi préparation relations contractuelles avec DNEF / SIFOR • Suivi mission responsable BDD 3 Pays et travaux avec consultant BDD UCC Mali (positionnement de la BDD sur site web Fonabes) • Suite travaux pesées sacs de charbon de bois pour vérification quotas • Rencontre Chef de cantonnement et animateur Bougouni
Ordre du jour	:	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur les activités par composante : <ul style="list-style-type: none"> ○ Composante 2 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi programme de travail animateur Bougouni ▪ Suivi de la feuille de route suite réunion acteurs lancement application PAGS : Quelles formations et par qui ? ▪ Suivi information des villages / PAGS ○ Composante 3a : <ul style="list-style-type: none"> ▪ CCC DNEF / SIFOR dans la mise en place du Système communal de suivi (SCS) associé au Contrôle forestier décentralisé ▪ Mission consultant BDD 3 pays (TDR, programme etc...) ○ Composante 3b : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi du processus de « convergence » des politiques forestières bois-énergie ○ Composante 5 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Site web Fonabes.org mise à jour
Personnes rencontrées	:	<ul style="list-style-type: none"> • Adama Coulibaly, responsable UCC Mali • Lamine Koné, animateur • Amadou Sarr, consultant BDD • Souley Doudou, responsable BDD 3 Pays • Jonas Diarra, directeur SIFOR • Mamadou Diallo, informaticien SIFOR • Salifou Poutougou, Cartographe SIFOR • Cheick Traoré, forestier SIFOR • Mory Sylla, Chef service réglementation & législation DNEF • Soumana Timbo, DNEF adjoint • Mamadou Gakou, DNEF • Kongoloko Coulibaly, chef division Aménagement • Diallo, chargé d'études DNEF • Seydou Dao, chef cantonnement Bougouni

1. Introduction

Une mission d'appui du projet à l'UCC Mali a été organisée du 16 au 20 mai 2018 à Bamako et Bougouni. Elle avait pour objectif principal de faire le point avec le responsable UCC de la situation des activités après la réunion des acteurs en charge de la mise en œuvre des PAGS des 7 et 8 mars 2018 et de préparer la suite des activités en cours dont l'installation du SCS / CFD.

2. Aspects contractuels

- Il est envisagé une CCC (convention cadre de collaboration) avec la DNEF pour mise en œuvre de a composante 3a SCS/CFD au travers d'avenants confiés au SIFOR (système d'information forestière). Cette CCC a été présentée au DNEF et le projet a pu répondre à ses questions dans la perspective d'une signature rapide.

Voir para. Composante 3a

3. Composante 1

3.1 Comités de pilotage national

Lors de la mission du 7 mars 2018, il avait été demandé au responsable UCC Mali de préparer l'organisation d'un CoPin (semaine où a été organisé l'atelier « lancement des PAGS » à Bougouni). Cela n'a pas été possible pour des raisons de calendriers des différents participants et de l'organisation pratique.

Compte tenu de ces difficultés récurrentes liées aux emplois du temps des participants (chef de projet, DNEF, maires etc...), il est recommandé de le supprimer du programme de travail de l'UCC.

Il apparaît en effet plus simple, lors des missions du chef de projet, de faire le point avec la DNEF et les autres partenaires.

4. Composante 2 : Elaboration des PAGS/PSG, validation et mise en œuvre

4.1 Elaboration et dépôt dans les villages des versions simplifiées des PAGS

Le dépôt des tableaux « PAGS » a été effectué en mai 2018 par l'animateur du projet.

Il est attendu que l'UCC Mali vérifie la cohérence du poids d'un sac de charbon pour vérifier l'adaptation du quota stère de bois vers sacs de charbon de bois (coefficient multiplicatif de 3). De même il sera vérifié les volumes stère / m³ au niveau des SRGB.

4.2 Diffusion des informations

Le lancement de l'exploitation ligneuse (en bois de feu ou charbon de bois) dépend de la mise en place préalable du SCS / CFD et d'une information aux acteurs sur les droits et devoirs induits notamment de la bonne compréhension du contenu des PAGS (directives techniques). Cette dernière activité sera réalisée par l'UCC (consultant Id Sahel) en mai 2018.

Une réunion avec le consultant a permis d'en arrêter les contours mais aussi de lui recommander, dans son rapport d'intervention, de préciser les tâches de suivi à effectuer après le lancement de l'exploitation raisonnée. Il s'agit de vérifier, en temps réel, que les bûcherons respectent bien les consignes incluses dans les PAGS.

4.3 Suivi de la réunion des acteurs (7 et 8 mars 2018)

Cette réunion avait réuni une trentaine de participants de l'administration forestière déconcentrée nationale, régionale et locale, des communes cibles et membres des SRGB etc...

Un compte rendu factuel avait été rédigé par une équipe de rapporteurs mixte rassemblant le projet (consultant modérateur) et l'administration. **Voir rapport consultant modérateur.**

En terme de suivi, il convient de relever :

- Concernant la question récurrente de la restauration, il est clair que le projet ne dispose d'aucune ligne budgétaire pour assurer la prise en charge de telles actions prévues par les PAGS. Il s'agit bien que l'AF (ou les communautés elles-mêmes) recherchent les moyens complémentaires de financement
- Concernant les prélèvements fiscaux, la question du différentiel entre modes d'exploitation sous aménagement et sans aménagement (mais avec exploitation tolérée) reste posée : il ne peut y avoir de permis d'exploitation hors massif aménagé !
- Voir ce que dit la loi 10 concernant la structuration des marchés ruraux et SRGB (OHADA)

- Les divergences de perception concernant la mise en place du SCS/CFD et de la possibilité effective de le mettre en place au vu de la loi 10-028 qui ne permet pas d’avoir un service communal parallèle semble ne plus se poser ? Le système doit pouvoir être installé dès que les derniers facteurs de blocages auront été levés (cf code des collectivités sur les ressources des communes, décret application loi 2010 de mai 2018). L’UCC vérifiera ce point et transmettra les textes qui confirmeront la possibilité de développer le SCS/CFD dans les communes.
- Une prochaine réunion des mêmes acteurs pourra se tenir dans 1 mois (15 juin 2018) pour procéder au lancement des PAGS et surtout de l’exploitation. D’ici là, il sera indispensable que le SCS / CFD soit opérationnel..en considérant que les formations des acteurs devront être achevées (techniques – sylviculture, administrative – fonctionnement SRGB, commerciales – relations avec les transporteurs – commerçants etc..).
- A la date du 20 mai, si l’on considère que 3 points sont cruciaux avant de commencer l’exploitation (formation des bucherons, conception de la BDD des flux et désignation/formation des agents communaux de suivi des flux), seul le 1^{er} est acquis. Le 2^{ème} est en voie d’être solutionné. Le 3^{ème} reste en attente de la mobilisation effective des communes. La solution retenue est que l’UCC organisera des réunions des conseils municipaux pour obtenir l’accord formel des maires au recrutement (qui pourra être supervisé par le SIFOR) des ACS. Les communes devront assurer la prise en charge de ces agents.

Pour rappel, la feuille de route adoptée lors de l’atelier de lancement des PAGS était la suivante :

Tableau 1 : Feuille de route

Chronogrammes d’Activités	Période /Semaine														
	11	12	13	14	15	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Elaboration de cadre organisationnel															
Réunions de concertation inter communale sur le dispositif															
Signature de convention															
Recrutement et formation des agents communaux de suivi															
Formation															
Des exploitants aux Techniques sylvicoles															
Gestion administrative et commerciale des gestionnaires des MR															

- Accord consensuel des maires des communes cibles de FONABES sur le système communal de suivi.
- Réunions de concertation intra communales sur le dispositif (à déterminer):
 - Priser en charge des investissements nécessaire ?
 - Le recrutement des agents communaux de suivi ?
 - Prélèvement fiscal (réunions avec les transporteurs commerçants, à déterminer le lieu de ce prélèvement et par qui) ?
 - Equipement, renforcement des capacités des agents communaux et modalités de prise en charge..etc..

Il faut noter que le doc travail conjoint pour la mise en place du SCS n’a pas été fait :

- Lieu des points suivi : à retenir en relation avec les communes (faire un TDR)
- Investissements à prévoir
- Recrutement des agents : procédure
- Comment les payer : modalités de prise en charge par les communes
- Renforcement des capacités : programme ?

Lors de la réunion avec le chef de cantonnement, il a été retenu :

- L’importance que tous les voyants soient au vert..Ainsi, si les PAGS ont été élaborés et validés et aussi présentés aux acteurs ruraux, il n’en est pas de même avec la BDD et les modalités de son

fonctionnement (par enregistrement des flux directement sur le site web du projet). De même, les modalités de recrutement des agents communaux de suivi n'est pas arrêtée avec les communes.

- Des réunions intra-communales sont à prévoir (convoquées par les maires selon des modalités de prise en charge à confirmer).
- Les conventions communales / GTGD : l'UCC doit proposer en relation avec GEDEDOR et Moussa Djiré des plans standards à même d'être utilisés dans les 3 communes pour engager les acteurs communaux

4.31 Formation des acteurs à la mise en œuvre des PAGES/PSG

Un TDR a été élaboré pour IdSahel pour une intervention d'ici la fin mai 2018.

5. Composante 3 : Contrôle forestier et fiscalité décentralisés

5.1 Composante 3a : SCS & CFD

Une troisième réunion avec le SIFOR a permis de préciser les conditions d'intervention de ses agents.

En mars 2018, il avait été retenu :

- La préparation d'un TDR qui donnerait aux agents SIFOR les moyens de développer le SCS / CFD
- Le schéma retenu sera basé sur 1/ la collecte des informations de flux de bois-énergie, 2/ la saisie par les agents communaux de suivi des flux, 3/ la réception /consolidation des informations par le SIFOR (système à proposer le plus simple possible via tablettes et/ou transferts Orange Money)
- La formation par le consultant BDD Fonabes des agents SIFOR à la mise en place et formation des acteurs communaux de l'application BDD (et utilisation du manuel)

De fait avec l'évolution du projet, il est retenu :

- Suite à la discussion avec le DNEF, il est retenu de faire parvenir aussi vite que possible la version provisoire de la CCC ainsi que l'avenant 1 tels que proposés par le projet. La DNEF fera parvenir ses observations par retour de façon à engager les travaux liés à l'avenant 1.
- L'équipe SIFOR notamment l'informaticien devra, en relation avec le consultant BDD du projet :
 - Prendre en main le logiciel access de suivi des flux et la version qui doit être mise en ligne
 - Assurer la formation des acteurs communaux (une fois que ceux-ci auront été recrutés par les communes)
 - Faire le suivi du fonctionnement du SCS

5.2 Composante 3b : Harmonisation des politiques forestières

Suivi du processus de « convergence » des politiques forestières bois-énergie faire la restitution des 3 réunions à la DNEF date provisoire le 06 mars 2018 : non faite...à reprogrammer ?

Voir le décret d'application exploitation en cours de promulgation.

Possibilité de faire venir les DG chargés des forêts à Ouaga pour la réunion de présentation des SDACD.

6. Composante 5

La possibilité d'une intervention d'une agence de communication a été envisagée pour améliorer la diffusion des messages de « gestion raisonnée des ressources » telle que perçue par les acteurs ruraux.

Une rencontre a permis de confirmer cette idée et le projet est en attente d'une proposition concrète à discuter lors de la prochaine mission du chef de projet début septembre 2018.

FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
N° CONVENTION CZZ 1813.01 A
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

GESTION DES FORETS NATURELLES ET APPROVISIONNEMENT
DURABLE EN BOIS DES VILLES DU SAHEL



Programme de mission du 13 au 20 mai 2018 à Bamako

Dates	Heures	Libellés
Dimanche 13/05/2018		Arrivée du responsable BDD/ UCC Niger
Lundi 14/05/2018	Matin	Arrivée et installation
		Finaliser le programme de la mission
		Séance de travail sur la BDD entre le responsable BDD 3 pays et le consultant BDD du Mali
	Soir	Travailler sur le système d'information : - Client - Serveur de données
Mardi 15/05/2018	Matin	Voir la plateforme android comment faire la saisie des données et faire remonter les données
	Soir	Elaborer une page web du site web de FONABES
Mercredi 16/05/2018	Matin	Séance de travail avec BDD (responsable et UCC Mali), test.
	Soir	Arrivée du chef de projet
Judi 17/05/2018	Matin	Visite SIFOR (10h) Point UCC Mali / Chef de projet : - Suite atelier PAGES Bougouni (suivi feuille de route) - Calendrier prévisionnel à actualiser (à fin juin) pour démarrage exploitation - Identification TDR à préparer - Etc
	Soir	Séance de travail avec Id Sahel (finaliser le TDR et discuter sur la formation des formateurs) chez IdSahel à 14 h
Vendredi 18/05/2018	Matin	DNEF 10 h
	Soir	Débriefing + Comptabilité/justifications
Samedi 19/05/2018	Matin	AR Bamako/Bougouni - Réunion chef de cantonnement + animateur - Arrêt une commune pour question du recrutement des agents communaux (avoir) - Echange avec chef de poste sur mise ne place poste de collecte des données SCS
Dimanche 20/05/2018		Départ du chef de projet et du responsable BDD 3 pays